

# Canso Funds

## Facteurs fiscaux de distribution de 2025



Le tableau suivant présente les facteurs de l'impôt sur la distribution pour le total des distributions versées par un fonds pour la période :  
Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Nom du fonds	Intérêts canadiens et autres revenus	Revenu étranger (brut)	Dividendes canadiens	Dividendes étrangers (bruts)	Gains en capital	Retenue fiscale
<b>Revenu fixe</b>						
Fonds valeur de sociétés Canso <sup>1</sup>	33,84 %	22,09 %	2,1 %	0 %	41,98 %	-0,01 %
Fonds valeur d'obligations de sociétés Canso	87,59 %	11,58 %	0,83 %	0 %	0 %	0 %
Fonds à court terme et revenu à taux variable Canso	88,06 %	11,94 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fonds d'obligations canadiennes Canso	85,46 %	14,54 %	0 %	0 %	0 %	0 %

\*les taux ci-dessus n'apparaissent qu'à 2 décimales près

<sup>1</sup> Fiducie de fonds commun de placement dont l'année d'imposition se termine le 15 décembre

Le présent document a été préparé par Canso Fund Management Ltd. (« CFM ») uniquement à titre d'information. L'information contenue dans le présent document a été tirée ou obtenue de sources considérées comme fiables et/ou dignes de confiance. CFM n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité ou à l'exactitude des renseignements reçus d'autres parties. CFM est le gestionnaire de fonds d'investissement des Fonds valeur de sociétés Canso, Fonds valeur d'obligations de sociétés Canso, Fonds à court terme et revenu à taux variable Canso et Fonds d'obligations canadiennes Canso ("Fonds").

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas destinés à constituer des conseils juridiques, fiscaux, en valeurs mobilières ou en placement et sont mis à disposition « tels quels ». CFM ne fait aucune garantie ou représentation concernant les informations contenues dans le présent document. Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. CFM n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations contenues dans le présent document.

Le présent document ne constitue pas une invitation à investir dans un fonds et ne constitue pas un appel public à l'épargne. Les achats dans les fonds ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire d'un professionnel de l'investissement aux conditions du document d'offre du fonds applicable par des investisseurs admissibles. En particulier, les fonds ne sont disponibles qu'en vertu de dispenses de prospectus et d'autres dispenses offertes aux investisseurs qui satisfont à certaines exigences d'admissibilité ou d'achat minimum. À l'heure actuelle, ces exemptions comprennent l'exemption relative aux investisseurs accrédités et l'exemption d'achat minimale de 150 000 \$ pour les investisseurs non individuels. Chaque acheteur de parts d'un fonds peut avoir un droit d'action légal ou contractuel. L'offre de parts de fonds est faite conformément à une notice d'offre et les informations contenues dans le présent document ne sont qu'un résumé et sont qualifiées par les informations plus détaillées dans la notice d'offre.

Les commissions, les commissions de suivi, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés à des investissements de fonds. Veuillez lire le prospectus ou la notice d'offre, le cas échéant, avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé peut ne pas se répéter.<sup>2</sup>

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre équipe de vente locale, nos bureaux au 1-877-308-6979 ou veuillez envoyer un courriel sur [manager@lysanderfunds.com](mailto:manager@lysanderfunds.com).